

Délibération
n°2023.086

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

L'an deux mil vingt-trois, le cinq décembre à 18 heures et 30 minutes
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 14
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2023

Étaient présents : CARRE Christian, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane,
DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, JALBY Jean-
Paul, MAITREPIERRE Aline, NOEL Patrick, PLISSON Alain, PRON Bénédicte,
TOUZERY Jean-Pierre, THOMAS Corinne

Absent avec procuration : /

Objet :
SIVOM AEPA - rapport
d'activité

Absente excusée : SENOTIER Sandrine

Absent non excusé : /

Secrétaire : TOUZERY Jean-Pierre

Monsieur NOEL présente les rapports d'activité 2022 eau et
assainissement du SIVOM AEPA.

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

VALIDE les rapports précités.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 06 décembre 2023

le Maire, Christian DELESGUES

le Secrétaire, TOUZERY Jean-Pierre

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 06 décembre 2023

